

RELEVÉ DE DECISIONS

DU CONSEIL DE L'IUT

Du 18 avril 2017

1/ Approbation du compte rendu du conseil de l'IUT du 13 octobre 2016

Le compte rendu du conseil d'IUT du 13 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Votants:	18
Pour :	18

2/Parcours technologique du grade de licence

Le Conseil de l'IUT approuve à l'unanimité l'engagement du département Réseaux et Télécoms de l'IUT de Blagnac dans le parcours technologique du grade de licence dans le cadre d'une phase d'expérimentation à compter de la rentrée 2017.

Votants:	18
Pour :	18

3/Capacités d'accueil

Le conseil de l'IUT approuve à l'unanimité les capacités d'accueil pour la rentrée 2017 :

- Département Informatique : 104
- Département GIM : 52
- Département R&T : 78
- Département Carrières Sociales : 40

Votants:	18
Pour :	18

4/Diplôme universitaire d'études technologiques internationales : renouvellement de l'habilitation du DUETI

Le Conseil de l'IUT approuve à l'unanimité le renouvellement de la demande d'habilitation du DUETI.

Votants :	18
Pour :	18

5/Modification des statuts de l'IUT, article 7

Le Conseil de l'IUT approuve à l'unanimité la modification de l'article 7 des statuts de l'IUT concernant la désignation des personnalités extérieures.

Votants : 18
Pour : 18

6/Cession de matériel

Le Conseil de l'IUT approuve à l'unanimité la cession de matériel pédagogique scientifique électrotechnique à l'intention de l'Ecole Supérieure Polytechnique Cuanza Norte, Angola, pour la formation Ingénierie Electrotechnique, dans le cadre du projet « Employabilité des jeunes : les partenariats public-privé au service de la formation supérieure en Angola ».

Votants : 18
Pour : 18

Fait à Blagnac le 19 avril 2017

Le Directeur de l'IUT
Toulouse II Blagnac

Xavier DARAN

